



L'OFFICE  
D'INVESTISSEMENT  
DU RPC

**L'Office d'investissement du régime  
de pensions du Canada**

Un, rue Queen Est, bureau 2500  
Toronto (Ontario) M5C 2W5 Canada  
[www.cppib.com/fr](http://www.cppib.com/fr)

États financiers consolidés intermédiaires  
résumés de

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

30 juin 2015

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Bilan consolidé intermédiaire résumé

Au 30 juin 2015

(Non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 30 juin 2014
<b>Actif</b>			
Placements (note 2)	329 450 \$	318 481 \$	265 740 \$
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	6 017	2 908	2 286
Locaux et matériel	344	340	322
Autres actifs	155	89	44
<b>Total de l'actif</b>	<b>335 966</b>	<b>321 818</b>	<b>268 392</b>
<b>Passif</b>			
Passifs liés aux placements (note 2)	63 992	50 547	39 011
Montants à payer au titre des opérations en cours	2 934	6 087	2 365
Créditeurs et charges à payer	389	561	216
<b>Total du passif</b>	<b>67 315</b>	<b>57 195</b>	<b>41 592</b>
<b>Actif net</b>	<b>268 651 \$</b>	<b>264 623 \$</b>	<b>226 800 \$</b>
<b>L'actif net est constitué de ce qui suit :</b>			
Capital social	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net d'exploitation accumulé	136 138	136 305	99 077
Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	132 513	128 318	127 723
<b>Actif net</b>	<b>268 651 \$</b>	<b>264 623 \$</b>	<b>226 800 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## État consolidé intermédiaire résumé du résultat global

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Pour les trimestres clos les	
	30 juin 2015	30 juin 2014
<b>Revenu de placement net</b> (note 5)		
Revenu de placement	474 \$	3 840 \$
Frais de gestion des placements	(357)	(222)
Coûts de transaction	(76)	(64)
	41 \$	3 554 \$
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	141	91
Frais généraux	55	40
Honoraires de services professionnels	12	13
	208	144
<b>Bénéfice net (perte nette) d'exploitation</b>	<b>(167) \$</b>	3 410 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

### État consolidé intermédiaire résumé des variations de l'actif net

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	Bénéfice net (perte nette) d'exploitation accumulé(e)	Total de l'actif net
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2014</b>	10	– \$	123 425 \$	95 667 \$	219 092 \$
Total du bénéfice net pour la période		–	–	3 410	3 410
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	11 186	–	11 186
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(6 888)	–	(6 888)
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	10	– \$	127 723 \$	99 077 \$	226 800 \$
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	10	– \$	128 318 \$	136 305 \$	264 623 \$
Total de la perte nette pour la période		–	–	(167)	(167)
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	12 193	–	12 193
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(7 998)	–	(7 998)
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>10</b>	<b>– \$</b>	<b>132 513 \$</b>	<b>136 138 \$</b>	<b>268 651 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada**  
**Tableau consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie**  
**Pour le trimestre clos le 30 juin 2015**  
**(Non audité)**

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Pour les trimestres clos les	
	30 juin 2015	30 juin 2014
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net (perte nette) d'exploitation	(167) \$	3 410 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des locaux et du matériel	7	6
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	(9)
(Profits) pertes latent(e)s sur les passifs liés au financement par emprunt	(65)	(256)
Ajustements au titre de la variation nette des actifs et passifs d'exploitation :		
(Augmentation) diminution des placements	(11 244)	(10 633)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir au titre des opérations en cours	(3 109)	(35)
(Augmentation) diminution des autres actifs	(16)	(3)
Augmentation (diminution) des passifs liés aux placements	8 639	8 255
Augmentation (diminution) des passifs liés au financement par emprunt	4 871	192
Augmentation (diminution) des montants à payer au titre des opérations en cours	(3 153)	386
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(172)	(169)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>(4 406)</b>	<b>1 144</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Transferts du Régime de pensions du Canada	12 193	11 186
Transferts au Régime de pensions du Canada	(7 998)	(6 888)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>4 195</b>	<b>4 298</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisitions de locaux et de matériel	(11)	(8)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>(11)</b>	<b>(8)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(222)	5 434
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3)	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 195	11 763
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>7 970</b>	<b>17 206</b>
<b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de la période comprennent les éléments suivants :</b>		
Trésorerie détenue à des fins d'exploitation <sup>1</sup>	109	34
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement <sup>2</sup>	7 861	17 172
<b>Total</b>	<b>7 970 \$</b>	<b>17 206 \$</b>

1. Présentée à titre de composante des autres actifs au bilan consolidé intermédiaire résumé.
2. Présentés à titre de composante des placements au bilan consolidé intermédiaire résumé et de composante des titres du marché monétaire à l'annexe consolidée intermédiaire résumée du portefeuille.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Annexe consolidée intermédiaire résumée du portefeuille

Au 30 juin 2015

(Non audité)

Les placements de l'Office sont regroupés par catégories d'actifs selon les caractéristiques de risque/rendement des stratégies de placement des portefeuilles sous-jacents. Les placements se présentent comme suit, avant la répartition des contrats dérivés, des titres du marché monétaire s'y rapportant et des autres sommes à recevoir sur les placements et passifs liés aux placements, entre les catégories d'actifs auxquelles ils se rapportent :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 30 juin 2014
<b>Actions (note 2a)</b>			
<b>Actions canadiennes</b>			
Actions de sociétés ouvertes	5 262 \$	5 803 \$	5 985 \$
Actions de sociétés fermées	3 128	2 995	3 081
	<b>8 390</b>	<b>8 798</b>	<b>9 066</b>
<b>Actions étrangères sur les marchés établis</b>			
Actions de sociétés ouvertes	84 351	72 501	53 680
Actions de sociétés fermées	40 150	41 773	36 053
	<b>124 501</b>	<b>114 274</b>	<b>89 733</b>
<b>Actions sur les marchés émergents</b>			
Actions de sociétés ouvertes	10 390	9 736	9 126
Actions de sociétés fermées	4 345	4 481	2 911
	<b>14 735</b>	<b>14 217</b>	<b>12 037</b>
<b>Total des actions</b>	<b>147 626</b>	<b>137 289</b>	<b>110 836</b>
<b>Placements à revenu fixe (note 2b)</b>			
Obligations	71 813	65 642	58 292
Autres titres de créance	23 744	22 428	15 702
Titres du marché monétaire	14 182	17 740	24 161
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	<b>109 739</b>	<b>105 810</b>	<b>98 155</b>
<b>Stratégies de rendement absolu<sup>1</sup> (note 2c)</b>	<b>16 429</b>	<b>16 185</b>	<b>12 277</b>
<b>Actifs réels (note 2d)</b>			
Biens immobiliers	30 552	30 375	24 631
Infrastructures	14 823	15 013	12 614
<b>Total des actifs réels</b>	<b>45 375</b>	<b>45 388</b>	<b>37 245</b>
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>			
Titres acquis en vertu de conventions de revente (note 2e)	7 370	10 817	5 002
Intérêts courus	823	928	668
Sommes à recevoir sur les dérivés (note 2f)	1 952	1 882	1 440
Dividendes à recevoir	136	182	117
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	<b>10 281</b>	<b>13 809</b>	<b>7 227</b>
<b>Total des placements</b>	<b>329 450 \$</b>	<b>318 481 \$</b>	<b>265 740 \$</b>
<b>Passifs liés aux placements</b>			
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 2e)	(24 877)	(15 779)	(10 643)
Titres vendus à découvert	(21 767)	(22 385)	(17 916)
Passifs liés au financement par emprunt (note 2g)	(14 761)	(9 955)	(9 590)
Passifs liés aux dérivés (note 2f)	(2 587)	(2 428)	(862)
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	<b>(63 992)</b>	<b>(50 547)</b>	<b>(39 011)</b>
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	6 017	2 908	2 286
Montants à payer au titre des opérations en cours	(2 934)	(6 087)	(2 365)
<b>Placements nets</b>	<b>268 541 \$</b>	<b>264 755 \$</b>	<b>226 650 \$</b>

1. Comprend uniquement les placements dans des fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

### Annexe consolidée intermédiaire résumée de la répartition de l'actif

Au 30 juin 2015

(Non audité)

La présente annexe consolidée de la répartition de l'actif présente les catégories d'actifs selon les caractéristiques de risque/rendement des stratégies de placement des portefeuilles sous-jacents. Les placements se présentent comme suit, après la répartition des contrats dérivés, des titres du marché monétaire s'y rapportant et des autres sommes à recevoir sur les placements et passifs liés aux placements, entre les catégories d'actifs auxquelles ils se rapportent :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2015	(%)	Au 31 mars 2015	(%)	Au 30 juin 2014	(%)
<b>Actions</b>						
Actions canadiennes	18 788 \$	7,0 %	19 446 \$	7,3 %	19 713 \$	8,7 %
Actions étrangères sur les marchés établis	98 764	36,8	98 060	37,0	80 337	35,4
Actions sur les marchés émergents	15 398	5,7	15 501	5,9	12 681	5,6
	<b>132 950</b>	<b>49,5</b>	<b>133 007</b>	<b>50,2</b>	<b>112 731</b>	<b>49,7</b>
<b>Placements à revenu fixe</b>						
Obligations	67 330	25,1	60 229	22,8	55 634	24,6
Autres titres de créance	17 321	6,4	17 160	6,5	12 798	5,7
Titres du marché monétaire <sup>1</sup>	20 163	7,5	18 799	7,1	17 657	7,8
Passifs liés au financement par emprunt	(14 761)	(5,5)	(9 955)	(3,8)	(9 590)	(4,3)
	<b>90 053</b>	<b>33,5</b>	<b>86 233</b>	<b>32,6</b>	<b>76 499</b>	<b>33,8</b>
<b>Actifs réels</b>						
Biens immobiliers	30 522	11,4	30 323	11,5	24 631	10,9
Infrastructures	15 016	5,6	15 192	5,7	12 789	5,6
	<b>45 538</b>	<b>17,0</b>	<b>45 515</b>	<b>17,2</b>	<b>37 420</b>	<b>16,5</b>
<b>Placements nets</b>	<b>268 541 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>264 755 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>226 650 \$</b>	<b>100 %</b>

1. Comprend les placements dans des fonds et les portefeuilles gérés à l'interne liés aux stratégies de rendement absolu, tel qu'il est décrit à la note 2c.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note	Description	Page
	Information sur la société	8
1	Sommaire des principales méthodes comptables	8
2a)	Actions	9
2b)	Placements à revenu fixe	10
2c)	Stratégies de rendement absolu	11
2d)	Actifs réels	11
2e)	Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat	11
2f)	Contrats dérivés	11
2g)	Passifs liés au financement par emprunt	13
3	Évaluation à la juste valeur	13
4	Gestion du risque lié aux placements	22
5	Revenu de placement net	27
6	Garanties	28
7	Engagements	28
8	Transactions entre parties liées	29
9	Cautionnements	29



### Information sur la société

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (l'Office) a été créé en décembre 1997 conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la Loi). Il s'agit d'une société d'État fédérale, dont toutes les actions appartiennent à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. L'Office a pour mission d'aider le Régime de pensions du Canada (le RPC) à s'acquitter de ses obligations envers les cotisants et les bénéficiaires aux termes de la loi intitulée *Régime de pensions du Canada*. Il est chargé de gérer les sommes qui lui sont transférées en application de l'article 108.1 du *Régime de pensions du Canada* dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC. En mars 1999, l'Office a reçu du RPC ses premiers fonds destinés à l'investissement. L'actif de l'Office doit être placé, conformément à la Loi, aux règlements et aux politiques en matière de placement, en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC ainsi que sur sa capacité de s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières.

L'Office est exempté de l'impôt prévu à la partie I en vertu des alinéas 149(1) d) et 149(1) d.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), puisque toutes les actions de l'Office appartiennent respectivement à Sa Majesté la Reine du chef du Canada ou à une société dont les actions appartiennent à Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les états financiers consolidés) fournissent de l'information sur l'actif net géré par l'Office et ne comprennent pas les actifs et passifs du RPC. L'exercice de l'Office se clôture le 31 mars.

Le siège social de l'Office est situé au Un, rue Queen Est, Toronto (Ontario), Canada.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration, et leur publication a été autorisée le 13 août 2015.

## 1. Sommaire des principales méthodes comptables

### a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés de l'Office ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi qu'aux exigences de la Loi et de son règlement d'application. Ils ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34) et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers consolidés annuels. En outre, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de l'Office et les notes annexes présentées aux pages 99 à 127 du rapport annuel 2015 de l'Office. Les présents états financiers consolidés ont été préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels les plus récents.

L'Office constitue une entité d'investissement puisqu'il répond à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), à savoir une entité qui :

- obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements. Dans le cas de l'Office, nous avons un investisseur (le RPC), mais nous investissons les fonds pour un large groupe d'investisseurs, soit les bénéficiaires du RPC;
- déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

---

L'Office ne s'est basé sur aucun jugement important ni aucune hypothèse importante pour déterminer s'il répondait à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10.

### b) Filiales

L'Office est tenu de déclarer ses résultats d'exploitation conformément à IFRS 10. Par conséquent, les états financiers consolidés présentent les résultats d'exploitation de l'Office et de ses filiales en propriété exclusive qui ont été créées dans le but de fournir des services en matière d'investissement afin de soutenir ses activités. Les filiales en exploitation de cette nature comprennent celles qui fournissent des services-conseils en matière d'investissement ou celles qui ont été créées dans le but de fournir du financement à l'Office.

Les filiales qui ont été créées dans le but de structurer et de détenir des placements sont des sociétés de portefeuille et ne sont pas consolidées, mais plutôt évaluées et présentées à la juste valeur dans ces états financiers consolidés. La juste valeur des sociétés de portefeuille non consolidées est fondée sur la juste valeur des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements détenus par la société de portefeuille de même que sur son bénéfice net d'exploitation accumulé. La juste valeur des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation et des données d'entrée connexes décrites à la note 2.

### c) Évaluation des placements, des sommes à recevoir sur les placements et des passifs liés aux placements

Les placements, les sommes à recevoir sur les placements et les passifs liés aux placements sont présentés à leur juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Dans un marché actif, les cours du marché établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur. En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables sur les marchés. Veuillez vous reporter à la note 2 pour de plus amples détails au sujet de la détermination de la juste valeur.

## 2. Placements et passifs liés aux placements

L'Office gère différents types de placements et de passifs liés aux placements, et détermine la juste valeur comme suit :

### a) Actions

- i) Les placements en actions de sociétés ouvertes sont effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds. La juste valeur des actions cotées en Bourse, y compris les positions vendeur sur actions, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds.

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

---

ii) Les placements en actions de sociétés fermées sont généralement effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds de société en commandite. La juste valeur des placements détenus directement est principalement déterminée au moyen des multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables. Les principales données prises en compte comprennent le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA) de la société et des multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables. Des opérations récentes sur le marché, s'il y a lieu, sont également utilisées. Dans le cas des placements détenus par l'entremise de fonds de société en commandite, la juste valeur est généralement établie d'après les renseignements pertinents communiqués par le commandité, à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues du secteur semblables aux méthodes susmentionnées.

### **b) Placements à revenu fixe**

i) Les obligations consistent en des obligations non négociables et en des obligations négociables. La juste valeur des obligations non négociables des gouvernements provinciaux du Canada est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables, et ajustée pour tenir compte des clauses de renouvellement des obligations. Dans le cas des obligations négociables, y compris les positions vendeur sur obligations, la juste valeur est fondée sur les cours du marché. Lorsque le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des courbes de rendement de référence pertinentes et des écarts de taux relatifs à l'émetteur.

ii) Les autres titres de créance consistent en des placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs, en des placements dans des droits de propriété intellectuelle et des droits de redevance, ainsi qu'en des placements dans des fonds de titres de créance privés et des fonds de placements hypothécaires en difficulté.

La juste valeur des placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs est fondée sur les cours du marché, les prix des courtiers ou les opérations récentes sur le marché, lorsque ces données sont accessibles. Si le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

En ce qui concerne les placements dans les droits de propriété intellectuelle et les droits de redevance, la juste valeur est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds.

iii) Les titres du marché monétaire comprennent la trésorerie, les dépôts à terme, les bons du Trésor et le papier commercial. La juste valeur est établie d'après le coût, lequel, avec les produits d'intérêts à recevoir, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces titres.

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

---

### c) Stratégies de rendement absolu

Les stratégies de rendement absolu consistent en des placements dans des fonds et des portefeuilles gérés à l'interne qui ont pour objectif de générer des rendements positifs indépendamment de la conjoncture du marché, c'est-à-dire des rendements pour lesquels il existe une faible corrélation avec les indices globaux du marché. Les titres sous-jacents des fonds et des portefeuilles gérés à l'interne peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des actions, des titres à revenu fixe et des dérivés. La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds.

### d) Actifs réels

i) L'Office investit dans l'immobilier au moyen de placements directs dans des biens immobiliers privés, des fonds de placements immobiliers et des titres négociés sur le marché. Les placements dans les biens immobiliers privés sont gérés par des gestionnaires de placements, principalement dans le cadre d'arrangements de copropriété.

La juste valeur des placements dans les biens immobiliers privés est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur divers facteurs tels que le bénéfice net d'exploitation, le taux d'actualisation et le taux de capitalisation final.

La juste valeur des fonds de placements immobiliers et des titres négociés sur le marché est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les gestionnaires externes des fonds et sur les cours du marché, respectivement.

ii) En général, les placements en infrastructures sont effectués directement, mais peuvent également être faits par l'intermédiaire de fonds de société en commandite.

La juste valeur des placements en infrastructures est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation.

### e) Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

Les conventions de revente et de rachat sont comptabilisées aux montants auxquels les titres ont initialement été acquis ou vendus, soit des montants qui, avec les produits d'intérêts à recevoir et les charges d'intérêts à payer, se rapprochent de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces titres.

### f) Contrats dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, notamment les contrats à terme standardisés, les options et les bons de souscription, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des dérivés négociés hors Bourse, notamment les swaps, les options, les contrats à terme de gré à gré et les bons de souscription, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation telles que des modèles d'évaluation des options, la valeur actualisée des flux de trésorerie et des prix établis par consensus obtenus auprès de courtiers indépendants ou de tiers fournisseurs. Les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les prix au comptant, la volatilité des prix, les taux de change, les courbes de taux d'intérêt et les écarts de taux. Lors du calcul de la juste valeur, le risque de crédit de la contrepartie est également pris en compte.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

La juste valeur des contrats dérivés s'établit comme suit :

**Juste valeur des contrats dérivés**

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 30 juin 2014	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
<b>Contrats sur actions</b>						
Contrats à terme standardisés	– \$	– \$	– \$	– \$	1 \$	(2) \$
Swaps	1 276	(947)	885	(738)	742	(205)
Options :						
Négoiciées en Bourse – achetées	–	–	–	–	1	–
Négoiciées en Bourse – vendues	–	(2)	–	(2)	–	(1)
Négoiciées hors Bourse – achetées	4	–	7	–	12	–
Négoiciées hors Bourse – vendues	–	(3)	–	–	–	(5)
Bons de souscription	5	–	–	–	4	–
<b>Total des contrats sur actions</b>	<b>1 285</b>	<b>(952)</b>	<b>892</b>	<b>(740)</b>	<b>760</b>	<b>(213)</b>
<b>Contrats de change</b>						
Contrats à terme de gré à gré	360	(893)	382	(828)	567	(171)
Options :						
Négoiciées hors Bourse – achetées	5	–	2	–	1	–
Négoiciées hors Bourse – vendues	–	(4)	–	(2)	–	(1)
<b>Total des contrats de change</b>	<b>365</b>	<b>(897)</b>	<b>384</b>	<b>(830)</b>	<b>568</b>	<b>(172)</b>
<b>Contrats sur taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme standardisés	–	–	–	–	1	(2)
Swaps	148	(214)	219	(318)	107	(136)
Options :						
Négoiciées en Bourse – vendues	–	–	–	–	–	–
Négoiciées hors Bourse – achetées	–	–	–	–	1	–
Négoiciées hors Bourse – vendues	–	–	–	–	–	(2)
<b>Total des contrats sur taux d'intérêt</b>	<b>148</b>	<b>(214)</b>	<b>219</b>	<b>(318)</b>	<b>109</b>	<b>(140)</b>
<b>Contrats de crédit</b>						
Swaps sur défaillance achetés	18	(464)	18	(513)	6	(303)
Swaps sur défaillance vendus	371	(22)	394	(21)	196	(14)
Options :						
Négoiciées hors Bourse – achetées	4	–	–	–	3	–
Négoiciées hors Bourse – vendues	–	(3)	–	–	–	(3)
<b>Total des contrats de crédit</b>	<b>393</b>	<b>(489)</b>	<b>412</b>	<b>(534)</b>	<b>205</b>	<b>(320)</b>
<b>Contrats sur marchandises</b>						
Contrats à terme standardisés	26	(24)	5	(2)	11	(17)
Options :						
Négoiciées en Bourse – achetées	–	–	–	–	–	–
Négoiciées en Bourse – vendues	–	(11)	–	(4)	–	–
<b>Total des contrats sur marchandises</b>	<b>26</b>	<b>(35)</b>	<b>5</b>	<b>(6)</b>	<b>11</b>	<b>(17)</b>
<b>Total partiel</b>	<b>2 217</b>	<b>(2 587)</b>	<b>1 912</b>	<b>(2 428)</b>	<b>1 653</b>	<b>(862)</b>
Moins : garantie en trésorerie reçue en vertu de contrats dérivés	(265)	–	(30)	–	(213)	–
<b>Total</b>	<b>1 952 \$</b>	<b>(2 587) \$</b>	<b>1 882 \$</b>	<b>(2 428) \$</b>	<b>1 440 \$</b>	<b>(862) \$</b>

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

---

### g) Passifs liés au financement par emprunt

Les passifs liés au financement par emprunt consistent en papier commercial à payer et en titres d'emprunt à terme. Le papier commercial à payer est comptabilisé à son montant initial, lequel, avec les charges d'intérêts à payer, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces passifs. La juste valeur des titres d'emprunt à terme est fondée sur les cours du marché.

## 3. Évaluation à la juste valeur

### a) Hiérarchie de la juste valeur

Ci-après sont présentés les placements et les passifs liés aux placements comptabilisés à la juste valeur en fonction de l'analyse des données utilisées lors de leur évaluation, telles que :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- les données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (données calculées à l'aide des prix) (niveau 2);
- les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif (données d'entrée non observables) (niveau 3).

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

### Hiérarchie de la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 juin 2015			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Placements</b>				
<b>Actions</b>				
<b>Actions canadiennes</b>				
Actions de sociétés ouvertes	5 262 \$	– \$	– \$	5 262 \$
Actions de sociétés fermées	400	–	2 728	3 128
	5 662	–	2 728	8 390
<b>Actions étrangères sur les marchés établis</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	76 438	7 266	647	84 351
Actions de sociétés fermées	3 148	2 090	34 912	40 150
	79 586	9 356	35 559	124 501
<b>Actions sur les marchés émergents</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	8 583	1 807	–	10 390
Actions de sociétés fermées	779	206	3 360	4 345
	9 362	2 013	3 360	14 735
<b>Total des actions</b>	94 610	11 369	41 647	147 626
<b>Placements à revenu fixe</b>				
Obligations	43 443	28 370	–	71 813
Autres titres de créance	–	7 322	16 422	23 744
Titres du marché monétaire	–	14 182	–	14 182
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	43 443	49 874	16 422	109 739
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	–	15 175	1 254	16 429
<b>Actifs réels</b>				
Biens immobiliers	609	–	29 943	30 552
Infrastructures	–	–	14 823	14 823
<b>Total des actifs réels</b>	609	–	44 766	45 375
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	7 370	–	7 370
Intérêts courus	–	823	–	823
Sommes à recevoir sur les dérivés	26	1 921	5	1 952
Dividendes à recevoir	–	136	–	136
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	26	10 250	5	10 281
<b>Total des placements</b>	138 688 \$	86 668 \$	104 094 \$	329 450 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	–	(24 877)	–	(24 877)
Titres vendus à découvert	(21 767)	–	–	(21 767)
Passifs liés au financement par emprunt	(964)	(13 797)	–	(14 761)
Passifs liés aux dérivés	(37)	(2 550)	–	(2 587)
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	(22 768)	(41 224)	–	(63 992)
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	–	6 017	–	6 017
Montants à payer au titre des opérations en cours	–	(2 934)	–	(2 934)
<b>Placements nets</b>	115 920 \$	48 527 \$	104 094 \$	268 541 \$

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 31 mars 2015			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Placements</b>				
<b>Actions</b>				
<b>Actions canadiennes</b>				
Actions de sociétés ouvertes	5 803 \$	– \$	– \$	5 803 \$
Actions de sociétés fermées	394	–	2 601	2 995
	6 197	–	2 601	8 798
<b>Actions étrangères sur les marchés établis</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	64 977	6 894	630	72 501
Actions de sociétés fermées	3 781	385	37 607	41 773
	68 758	7 279	38 237	114 274
<b>Actions sur les marchés émergents</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	8 001	1 735	–	9 736
Actions de sociétés fermées	1 218	–	3 263	4 481
	9 219	1 735	3 263	14 217
<b>Total des actions</b>	84 174	9 014	44 101	137 289
<b>Placements à revenu fixe</b>				
Obligations	36 040	29 602	–	65 642
Autres titres de créance	–	7 712	14 716	22 428
Titres du marché monétaire	–	17 740	–	17 740
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	36 040	55 054	14 716	105 810
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	–	14 987	1 198	16 185
<b>Actifs réels</b>				
Biens immobiliers	719	–	29 656	30 375
Infrastructures	–	–	15 013	15 013
<b>Total des actifs réels</b>	719	–	44 669	45 388
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	10 817	–	10 817
Intérêts courus	–	928	–	928
Sommes à recevoir sur les dérivés	5	1 877	–	1 882
Dividendes à recevoir	–	182	–	182
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	5	13 804	–	13 809
<b>Total des placements</b>	120 938 \$	92 859 \$	104 684 \$	318 481 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	–	(15 779)	–	(15 779)
Titres vendus à découvert	(22 385)	–	–	(22 385)
Passifs liés au financement par emprunt	–	(9 955)	–	(9 955)
Passifs liés aux dérivés	(8)	(2 420)	–	(2 428)
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	(22 393)	(28 154)	–	(50 547)
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	–	2 908	–	2 908
Montants à payer au titre des opérations en cours	–	(6 087)	–	(6 087)
<b>Placements nets</b>	98 545 \$	61 526 \$	104 684 \$	264 755 \$



# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2014			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Placements</b>				
<b>Actions</b>				
<b>Actions canadiennes</b>				
Actions de sociétés ouvertes	5 980 \$	5 \$	– \$	5 985 \$
Actions de sociétés fermées	–	–	3 081	3 081
	5 980	5	3 081	9 066
<b>Actions étrangères sur les marchés établis</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	48 616	5 011	53	53 680
Actions de sociétés fermées	2 311	1 758	31 984	36 053
	50 927	6 769	32 037	89 733
<b>Actions sur les marchés émergents</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	7 628	1 498	–	9 126
Actions de sociétés fermées	106	–	2 805	2 911
	7 734	1 498	2 805	12 037
<b>Total des actions</b>	64 641	8 272	37 923	110 836
<b>Placements à revenu fixe</b>				
Obligations	31 461	26 831	–	58 292
Autres titres de créance	–	5 105	10 597	15 702
Titres du marché monétaire	–	24 161	–	24 161
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	31 461	56 097	10 597	98 155
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	–	10 845	1 432	12 277
<b>Actifs réels</b>				
Biens immobiliers	788	–	23 843	24 631
Infrastructures	256	–	12 358	12 614
<b>Total des actifs réels</b>	1 044	–	36 201	37 245
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	5 002	–	5 002
Intérêts courus	–	668	–	668
Sommes à recevoir sur les dérivés	14	1 422	4	1 440
Dividendes à recevoir	–	117	–	117
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	14	7 209	4	7 227
<b>Total des placements</b>	97 160 \$	82 423 \$	86 157 \$	265 740 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	–	(10 643)	–	(10 643)
Titres vendus à découvert	(17 916)	–	–	(17 916)
Passifs liés au financement par emprunt	–	(9 590)	–	(9 590)
Passifs liés aux dérivés	(22)	(840)	–	(862)
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	(17 938)	(21 073)	–	(39 011)
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	–	2 286	–	2 286
Montants à payer au titre des opérations en cours	–	(2 365)	–	(2 365)
<b>Placements nets</b>	79 222 \$	61 271 \$	86 157 \$	226 650 \$

1. Comprend les placements dans des fonds.

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

### b) Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, des transferts de 569 millions de dollars ont été effectués du niveau 1 vers le niveau 2 (néant au 30 juin 2014), et aucun transfert n'a été effectué du niveau 2 vers le niveau 1 (néant au 30 juin 2014). Les transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 sont effectués en fonction de la disponibilité des prix cotés sur des marchés actifs et d'évaluations effectuées à l'aide de données observables autres que les prix cotés. Ces transferts sont réputés avoir été effectués selon les valeurs de la fin de période.

### c) Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement de la juste valeur des placements classés au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur pour le trimestre clos le 30 juin 2015 :

#### Rapprochement des variations de la juste valeur des placements classés au niveau 3

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015									
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2015	Profit (perte) inclus(e) dans le revenu (la perte) de placement net(te) <sup>1</sup>	Achats	Ventes <sup>2</sup>	Transferts au niveau 3 <sup>3</sup>	Transferts hors du niveau 3 <sup>3</sup>	Juste valeur au 30 juin 2015	Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les placements toujours détenus au 30 juin 2015 <sup>3,4</sup>	
<b>Placements</b>									
<b>Actions</b>									
<b>Actions canadiennes</b>									
Actions de sociétés fermées	2 601 \$	50 \$	118 \$	(41) \$	– \$	– \$	2 728 \$	29 \$	
	2 601	50	118	(41)	–	–	2 728	29	
<b>Actions étrangères sur les marchés établis</b>									
Actions de sociétés ouvertes	630	34	24	(41)	–	–	647	35	
Actions de sociétés fermées	37 607	411	1 049	(2 607)	–	(1 548)	34 912	(667)	
	38 237	445	1 073	(2 648)	–	(1 548)	35 559	(632)	
<b>Actions sur les marchés émergents</b>									
Actions de sociétés fermées	3 263	182	139	(224)	–	–	3 360	59	
	3 263	182	139	(224)	–	–	3 360	59	
<b>Total des actions</b>	<b>44 101</b>	<b>677</b>	<b>1 330</b>	<b>(2 913)</b>	<b>–</b>	<b>(1 548)</b>	<b>41 647</b>	<b>(544)</b>	
<b>Placements à revenu fixe</b>									
Autres titres de créance	14 716	36	2 737	(689)	–	(378)	16 422	(37)	
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	<b>14 716</b>	<b>36</b>	<b>2 737</b>	<b>(689)</b>	<b>–</b>	<b>(378)</b>	<b>16 422</b>	<b>(37)</b>	
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	<b>1 198</b>	<b>13</b>	<b>49</b>	<b>(6)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 254</b>	<b>13</b>	
<b>Actifs réels</b>									
Biens immobiliers	29 656	323	744	(780)	–	–	29 943	180	
Infrastructures	15 013	(150)	41	(81)	–	–	14 823	(160)	
<b>Total des actifs réels</b>	<b>44 669</b>	<b>173</b>	<b>785</b>	<b>(861)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>44 766</b>	<b>20</b>	
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>									
Sommes à recevoir sur les dérivés	–	(1)	6	–	–	–	5	(1)	
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>(1)</b>	
<b>Total</b>	<b>104 684 \$</b>	<b>898 \$</b>	<b>4 907 \$</b>	<b>(4 469) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(1 926) \$</b>	<b>104 094 \$</b>	<b>(549) \$</b>	

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014									
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2014	Profit (perte) inclus(e) dans le revenu (la perte) de placement net(te) <sup>1</sup>		Achats	Ventes <sup>2</sup>	Transferts au niveau 3 <sup>3</sup>	Transferts hors du niveau 3 <sup>3</sup>	Juste valeur au 30 juin 2014	Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les placements toujours détenus au 30 juin 2014 <sup>1,4</sup>
<b>Placements</b>									
<b>Actions</b>									
<b>Actions canadiennes</b>									
Actions de sociétés fermées	2 447 \$	10 \$	36 \$	(49) \$	637 \$	– \$	– \$	3 081 \$	177 \$
	2 447	10	36	(49)	637	–	–	3 081	177
<b>Actions étrangères sur les marchés établis</b>									
Actions de sociétés ouvertes	36	17	–	–	–	–	–	53	17
Actions de sociétés fermées	30 544	(372)	3 376	(1 564)	–	–	–	31 984	(1 029)
	30 580	(355)	3 376	(1 564)	–	–	–	32 037	(1 012)
<b>Actions sur les marchés émergents</b>									
Actions de sociétés fermées	2 755	62	157	(169)	–	–	–	2 805	(70)
	2 755	62	157	(169)	–	–	–	2 805	(70)
<b>Total des actions</b>	<b>35 782</b>	<b>(283)</b>	<b>3 569</b>	<b>(1 782)</b>	<b>637</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>37 923</b>	<b>(905)</b>
<b>Placements à revenu fixe</b>									
Autres titres de créance	9 352	(212)	1 943	(482)	–	–	(4)	10 597	(250)
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	<b>9 352</b>	<b>(212)</b>	<b>1 943</b>	<b>(482)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(4)</b>	<b>10 597</b>	<b>(250)</b>
<b>Stratégies de rendement absolu</b>									
	1 468	(35)	–	(1)	–	–	–	1 432	(35)
<b>Actifs réels</b>									
Biens immobiliers	23 543	(636)	778	(1 305)	1 522	–	(59)	23 843	(591)
Infrastructures	12 852	(334)	21	(181)	–	–	–	12 358	(273)
<b>Total des actifs réels</b>	<b>36 395</b>	<b>(970)</b>	<b>799</b>	<b>(1 486)</b>	<b>1 522</b>	<b>–</b>	<b>(59)</b>	<b>36 201</b>	<b>(864)</b>
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>									
Sommes à recevoir sur les dérivés	13	(5)	–	(4)	–	–	–	4	1
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	<b>13</b>	<b>(5)</b>	<b>–</b>	<b>(4)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>83 010 \$</b>	<b>(1 505) \$</b>	<b>6 311 \$</b>	<b>(3 755) \$</b>	<b>2 159 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(63) \$</b>	<b>86 157 \$</b>	<b>(2 053) \$</b>

1. Présenté à titre de composante du revenu (de la perte) de placement (se reporter à la note 5).

2. Comprend le remboursement du capital.

3. Les transferts au niveau 3 et hors du niveau 3 sont réputés avoir été effectués selon les valeurs de la fin de la période.

4. Comprend la variation totale de la juste valeur des placements ayant été transférés au niveau 3 au cours de la période, et exclut la variation totale de la juste valeur des placements transférés hors du niveau 3 au cours de la période.

Pour les trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014, les transferts au niveau 3 et hors du niveau 3 sont principalement attribuables à des changements dans la disponibilité des données observables sur le marché utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

d) Niveau 3 – Données d'entrée non observables importantes

Les tableaux qui suivent présentent les justes valeurs des placements classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, les techniques d'évaluation utilisées pour la détermination de leur juste valeur, ainsi que les fourchettes et les moyennes pondérées des données d'entrée non observables :

**Techniques d'évaluation et données d'entrée utilisées pour la détermination de la juste valeur des placements classés dans le niveau 3**

Au 30 juin 2015					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation utilisées	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée <sup>3</sup>	Moyenne pondérée <sup>3</sup>
<b>Actions de sociétés ouvertes</b>					
Placements directs <sup>1,2</sup>	647 \$	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	22,9 % à 23,9 %	23,4 %
<b>Actions de sociétés fermées</b>					
Placements directs <sup>1,2</sup>	11 218	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Ratio du BAIIA	8,6 x à 13,5 x	11,0 x
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	29 782	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>					
Titres de créance privés <sup>1,4</sup>	8 099	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	6,7 % à 30,3 %	12,4 %
Titres adossés à des actifs <sup>2</sup>	6 500	Cours des courtiers	–	–	–
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	1 823	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Stratégies de rendement absolu</b>					
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	1 254	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Biens immobiliers</b>					
Placements directs <sup>1,2</sup>	20 150	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	3,8 % à 13,5 %	6,5 %
			Taux de capitalisation final	3,7 % à 9,5 %	5,4 %
	5 578	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	4 215	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Infrastructures</b>					
Placements directs <sup>1</sup>	14 765	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,7 % à 12,1 %	10,3 %
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	58	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Sommes à recevoir sur les dérivés</b>					
Bons de souscription	5	Modèle d'évaluation des options	Volatilité des marchés	10,0 % à 30,0 %	30,0 %
<b>Total</b>	<b>104 094 \$</b>				

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

Au 31 mars 2015					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation utilisées	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée <sup>3</sup>	Moyenne pondérée <sup>3</sup>
<b>Actions de sociétés ouvertes</b>					
Placements directs <sup>1,2</sup>	630 \$	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	23,2 % à 23,7 %	23,4 %
<b>Actions de sociétés fermées</b>					
Placements directs <sup>1,2</sup>	12 694	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Ratio du BAIIA	8,6 x à 13,5 x	10,6 x
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	30 777	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>					
Titres de créance privés <sup>1,4</sup>	7 636	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	6,4 % à 30,4 %	12,6 %
Titres adossés à des actifs <sup>2</sup>	5 342	Cours des courtiers	–	–	–
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	1 738	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Stratégies de rendement absolu</b>					
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	1 198	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Biens immobiliers</b>					
Placements directs <sup>1,2</sup>	19 776	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	3,8 % à 13,5 %	6,6 %
			Taux de capitalisation final	3,9 % à 9,5 %	5,4 %
	5 274	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	4 606	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Infrastructures</b>					
Placements directs <sup>1</sup>	14 956	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,7 % à 12,1 %	10,3 %
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	57	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Sommes à recevoir sur les dérivés</b>					
Bons de souscription	–	Modèle d'évaluation des options	Volatilité des marchés	–	–
<b>Total</b>	<b>104 684 \$</b>				

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

Au 30 juin 2014					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation utilisées	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée <sup>3</sup>	Moyenne pondérée <sup>3</sup>
<b>Actions de sociétés ouvertes</b>					
Placements directs <sup>2</sup>	53 \$	Valeur actualisée des flux de trésorerie	–	–	–
<b>Actions de sociétés fermées</b>					
Placements directs <sup>1, 2</sup>	11 565	Multiplés de capitalisation de sociétés comparables	Ratio du BAIIA	7,6 x à 12,0 x	9,9 x
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	26 305	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>					
Titres de créance privés <sup>1</sup>	5 849	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	6,9 % à 30,0 %	11,9 %
Titres adossés à des actifs <sup>2</sup>	2 978	Cours des courtiers	–	–	–
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	1 770	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Stratégies de rendement absolu</b>					
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	1 432	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Biens immobiliers</b>					
Placements directs <sup>1, 2</sup>	13 306	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,3 % à 12,3 %	6,6 %
			Taux de capitalisation final	4,3 % à 10,0 %	5,6 %
	5 871	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	4 666	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Infrastructures</b>					
Placements directs <sup>1</sup>	12 037	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	8,3 % à 13,0 %	11,2 %
Placements dans des fonds <sup>2</sup>	321	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Sommes à recevoir sur les dérivés</b>					
Bons de souscription	4	Modèle d'évaluation des options	Volatilité des marchés	10,0 %	10,0 %
<b>Total</b>	<b>86 157 \$</b>				

1. Peuvent comprendre certains placements récemment acquis qui sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.
2. Dans certains cas, les évaluations externes sont préparées par des tiers et les données prises en compte dans l'évaluation ne sont donc pas accessibles.
3. La fourchette de valeurs des données d'entrée représente les données d'entrée minimales et maximales utilisées pour l'évaluation des placements d'une catégorie d'actifs particulière. La moyenne pondérée des données d'entrée est calculée en fonction des justes valeurs relatives des placements compris dans la catégorie d'actifs. La diversité des placements compris dans chaque catégorie d'actifs, notamment au niveau des secteurs géographiques et des secteurs d'activité liés aux placements, peut donner lieu à des fourchettes pour lesquelles les données d'entrée présentent des écarts importants et sont réparties de façon inégale au sein de la fourchette.
4. Comprend les actions privilégiées.

Une augmentation ou une diminution importante de l'une ou l'autre des données d'entrée non observables susmentionnées donnerait lieu à une hausse ou à une baisse considérable de l'évaluation à la juste valeur. La corrélation des données d'entrée non observables importantes et de l'évaluation à la juste valeur pour les données les plus importantes figurant dans le tableau précédent se présente comme suit :

- Une augmentation (diminution) du ratio du BAIIA donnerait lieu à une hausse (baisse) de la juste valeur;
- Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final donnerait lieu à une baisse (hausse) de la juste valeur.

La juste valeur des placements directs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur ci-dessus est fondée sur des méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur qui peuvent comprendre l'utilisation d'estimations faites par la direction, des évaluateurs, ou les deux lorsqu'un degré de jugement important est nécessaire. L'utilisation de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses raisonnables de rechange peut donner lieu à des justes valeurs différentes. La direction a déterminé que l'incidence potentielle de l'utilisation de ces hypothèses raisonnables de rechange sur la juste valeur serait négligeable.

#### 4. Gestion du risque lié aux placements

L'Office et ses sociétés de portefeuille non consolidées sont exposés à différents risques financiers en raison de leurs activités de placement. Ces risques comprennent le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. L'Office utilise l'approche du portefeuille global pour gérer les risques, laquelle tient compte de l'ensemble des activités de placement, y compris celles réalisées par l'intermédiaire de ses sociétés de portefeuille non consolidées. Dans l'analyse qui suit, toute mention des activités de placement et de l'exposition aux risques de l'Office inclut également les activités de placement et l'exposition aux risques de ses sociétés de portefeuille non consolidées.

L'Office gère et atténue les risques financiers au moyen du cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement qui est inclus dans les politiques en matière de risque et approuvé par le conseil d'administration au moins une fois par exercice. Ce cadre contient des dispositions relatives aux limites et à la gestion du risque qui régissent les décisions de placement. Il a été conçu pour permettre à l'Office de remplir son mandat, lequel consiste à investir ses actifs en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC ainsi que sur sa capacité de s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, des changements ont été apportés au cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement. Les limites supérieures et inférieures relatives au risque absolu ainsi que la fourchette d'exploitation du risque absolu sont incluses dans le cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement et déterminent le degré de risque de placement absolu total que l'Office peut prendre en ce qui concerne le portefeuille de placement du RPC. L'Office surveille quotidiennement le risque absolu que présente le portefeuille du RPC, c'est-à-dire la perte de valeur possible exprimée en dollars absolus ou en pourcentage, et rend compte de l'exposition au risque au conseil d'administration au moins une fois par trimestre. La gestion des risques financiers, ainsi que le cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement le plus récent, sont expliqués plus en détail à la page 36 du rapport annuel de 2015.

##### a) Risque de marché

Le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix) est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctuent par suite de variations des prix et des taux du marché. Tel qu'il a été expliqué précédemment, l'Office gère le risque de marché au moyen du cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement, lequel prescrit l'investissement dans un large éventail de catégories d'actifs et l'application de stratégies de placement visant à réaliser un ensemble diversifié de primes de risque sur l'ensemble de la caisse, en fonction des limites relatives au risque établies dans les politiques en matière de risque. En outre, les dérivés sont utilisés, lorsqu'il y a lieu, pour gérer certaines expositions au risque.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

Le risque de marché est composé des risques suivants :

**Risque de change**

L'Office est exposé au risque de change, puisqu'il détient des placements ou des passifs liés aux placements libellés en diverses devises. Les fluctuations de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir des effets favorables ou défavorables sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs de ces placements et de ces passifs liés aux placements.

Exprimée en dollars canadiens, l'exposition nette au risque de change sous-jacent, compte tenu de la répartition des contrats dérivés de change, s'établit comme suit :

**Expositions au risque de change**

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Devise	Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 30 juin 2014	
	Exposition nette	% du total	Exposition nette	% du total	Exposition nette	% du total
Dollar américain	112 861 \$	54 %	116 292 \$	59 %	87 793 \$	58 %
Euro	37 960	18	30 955	16	23 241	15
Yen japonais	20 496	10	11 879	6	8 248	5
Livre sterling	13 985	6	12 595	6	9 260	6
Dollar australien	6 132	3	6 499	3	6 947	5
Yuan chinois	2 995	1	2 614	1	980	1
Dollar de Hong Kong	2 621	1	2 425	1	2 400	2
Won sud-coréen	1 785	1	1 792	1	1 746	1
Franc suisse	1 773	1	2 045	1	1 119	1
Peso chilien	1 729	1	1 855	1	1 401	1
Réal brésilien	1 362	1	1 404	1	1 185	1
Autres	7 088	3	7 001	4	6 075	4
<b>Total</b>	<b>210 787 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>197 356 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>150 395 \$</b>	<b>100 %</b>

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctuent en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. L'Office est exposé au risque de taux d'intérêt principalement en raison de ses placements dans des titres à revenu fixe, de certains passifs liés aux placements et des instruments dérivés de taux d'intérêt.



Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

Les échéances des titres à revenu fixe s'établissaient comme suit au 30 juin 2015 :

**Échéances des placements**

(en millions de dollars canadiens)	Échéances					Rendement effectif moyen	Au 31 mars 2015		Au 30 juin 2014	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total		Total	Rendement effectif moyen	Total	Rendement effectif moyen
<b>Obligations non négociables</b>										
Gouvernements provinciaux canadiens	300 \$	3 305 \$	8 577 \$	12 337 \$	24 519 \$	2,8 %	25 538 \$	2,5 %	23 476 \$	3,3 %
<b>Obligations négociables</b>										
Gouvernement du Canada	–	2 960	2 057	1 429	6 446	1,7	4 949	1,7	9 042	2,3
Gouvernements provinciaux canadiens	–	2 812	4 266	5 997	13 075	2,7	15 009	2,4	11 882	3,2
Sociétés d'État canadiennes	–	1 833	884	1 233	3 950	2,3	4 886	2,1	5 319	2,7
Gouvernements étrangers	–	9 562	6 355	4 055	19 972	2,1	11 196	1,6	5 218	2,3
Obligations de sociétés	1 219	1 896	510	226	3 851	2,3	4 064	1,7	3 355	2,6
<b>Autres titres de créance</b>										
Titres de créance privés <sup>1</sup>	164	4 276	2 380	320	7 140	9,1	6 231	10,1	4 998	9,5
Titres de créance immobilière privés <sup>1</sup>	1 090	709	1 282	–	3 081	6,0	3 228	5,7	2 484	5,7
Titres adossés à des actifs	38	435	3 021	3 044	6 538	1,2	5 380	1,0	3 016	1,0
<b>Titres acquis en vertu de conventions de revente</b>	7 370	–	–	–	7 370	0,3	10 817	0,3	5 002	0,7
<b>Total</b>	<b>10 181 \$</b>	<b>27 788 \$</b>	<b>29 332 \$</b>	<b>28 641 \$</b>	<b>95 942 \$</b>	<b>2,6 %</b>	<b>91 298 \$</b>	<b>2,4 %</b>	<b>73 792 \$</b>	<b>3,2 %</b>

1. Représentent des placements directs.

Les échéances des passifs liés aux placements sont présentées à la note 4d.

**Autres risques de prix**

Les autres risques de prix correspondent au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement fluctuent par suite de variations des prix du marché découlant principalement du risque actions, du risque marchandises et du risque d'écart de taux, que celles-ci résultent de facteurs propres au placement en question ou de facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché.

De plus, l'Office est indirectement exposé au risque de marché découlant des titres sous-jacents aux placements dans des fonds.

**b) Valeur à risque**

L'Office utilise la méthode de la valeur à risque pour surveiller l'exposition au risque de marché et au risque de crédit (se reporter à la note 4c) du portefeuille du RPC. La méthode de la valeur à risque est une technique statistique utilisée pour estimer la perte de valeur éventuelle d'un placement qui pourrait découler des fluctuations des taux et des prix du marché au cours d'une période donnée et selon un niveau de confiance déterminé.

La valeur à risque est valide dans des conditions de marché normales et le calcul de celle-ci n'intègre pas précisément les pertes découlant d'événements exceptionnels sur le marché. Elle suppose également que les données passées du marché constituent une base solide pour l'estimation des éventuelles pertes futures. Si les conditions futures du marché et les relations entre les taux d'intérêt, les taux de change et les autres prix du marché différaient de façon importante de celles observées par le passé, les pertes réelles pourraient sensiblement différer des pertes estimatives. L'estimation fournie par la méthode de la valeur à risque correspond à une seule valeur issue d'une distribution de pertes éventuelles que pourrait subir le portefeuille du RPC. Il ne s'agit pas d'une estimation du pire scénario possible.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

La valeur à risque du marché calculée par l'Office est estimée au moyen d'une méthode de simulation historique, qui suppose un niveau de confiance de 90 pour cent et une période de détention de un an. Les hypothèses importantes utilisées dans le cadre de cette méthode ont trait à l'intégration de données relatives aux rendements hebdomadaires du marché des 10 dernières années, ainsi qu'à l'utilisation de données du marché public pour représenter les rendements des placements, qui sont évalués au moyen de données d'entrée fondées sur des données non observables sur le marché (p. ex. ceux des biens immobiliers privés et des actions de sociétés fermées), les deux constituant des mesures raisonnables pour estimer l'apport à la valeur à risque.

La valeur à risque du crédit est estimée au moyen de la méthode de simulation de Monte-Carlo, selon laquelle un nombre suffisant de scénarios sont élaborés pour simuler des incidences de crédit à faible probabilité sur un horizon de placement de un an. Les hypothèses importantes prises en compte dans cette méthode comprennent le recours à un processus statistique afin d'établir des corrélations entre les actifs, ainsi que l'utilisation de taux de perte et de défaillance reposant sur des données empiriques.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, le cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement a commencé à déterminer le risque de placement au moyen du risque absolu au lieu du risque de gestion active par rapport à celui du portefeuille de référence du RPC. Afin d'obtenir une estimation du risque absolu total, la valeur à risque du marché et la valeur à risque du crédit sont estimées en fonction du même niveau de confiance et sont combinées en utilisant un facteur de corrélation approprié et approuvé par le comité de planification des placements.

L'Office surveille le risque absolu que présente le portefeuille du RPC. Le risque absolu est exprimé au moyen de la valeur à risque à un niveau de confiance de 90 pour cent, selon laquelle il est probable qu'au cours d'un exercice sur 10, le portefeuille subisse des pertes correspondant au moins aux montants suivants :

Valeur à risque

	Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 30 juin 2014	
	Valeur à risque	% du portefeuille du RPC <sup>2</sup>	Valeur à risque	% du portefeuille du RPC <sup>2</sup>	Valeur à risque	% du portefeuille du RPC <sup>2</sup>
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Risque absolu total relatif au portefeuille de référence du RPC <sup>1,3</sup>	27 883 \$	10,4 %	23 435 \$	8,9 %	20 148 \$	8,9 %
Risque absolu total relatif au portefeuille de placement du RPC <sup>1,2,3</sup>	26 713 \$	9,9 %	26 296 \$	10,0 %	23 119 \$	10,3 %
Risque de marché absolu relatif au portefeuille de placement du RPC <sup>1,2</sup>	26 462 \$	9,8 %	– \$	– %	– \$	– %
Risque de crédit absolu relatif au portefeuille de placement du RPC <sup>1,2</sup>	1 142 \$	0,4 %	– \$	– %	– \$	– %

1. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, la politique en matière de risque approuvée par le conseil a commencé à déterminer le risque de placement au moyen du risque absolu au lieu du risque de gestion active par rapport à celui du portefeuille de référence du RPC. Ce changement de méthode est présenté de manière prospective.
2. Exclut certains actifs pour lesquels l'exposition au risque de marché n'est pas surveillée au moyen de la méthode de la valeur à risque, tels que les actifs du portefeuille de liquidités affectées aux prestations, qui constitue un programme de gestion distincte des liquidités à court terme conçu pour faciliter le versement des prestations mensuelles au titre du RPC.
3. Le risque de marché et le risque de crédit sont combinés en supposant une corrélation positive dans les conditions normales du marché.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles ou d'une réduction de la valeur des actifs en raison d'une baisse de la qualité de crédit de l'emprunteur, de la contrepartie, de la caution ou de l'actif (garantie) soutenant l'exposition au crédit. La plus importante exposition au risque de crédit de l'Office découle de ses placements en titres de créance et en dérivés négociés hors Bourse. La valeur comptable de ces placements présentée dans l'annexe consolidée du portefeuille représente le risque de crédit maximal à la date du bilan.

La juste valeur des titres de créance et des dérivés négociés hors Bourse faisant l'objet d'une exposition au risque de crédit, par catégorie de notation et compte non tenu de toute garantie détenue ou autres améliorations du crédit, se détaille comme suit :

Expositions au risque de crédit

Notation	Au 30 juin 2015						Au 31 mars 2015		Au 30 juin 2014	
	Obligations <sup>1</sup>	Titres du marché monétaire <sup>1</sup>	Conventions de revente <sup>1</sup>	Dérivés négociés hors Bourse	Autres <sup>1,2</sup>	Total	% du total	Total	Total	
AAA	23 945 \$	44 \$	– \$	– \$	4 302 \$	28 291 \$	26 %	24 166 \$	26 786 \$	
AA	35 648	922	852	85	1 164	38 671	35	36 707	28 077	
A	9 939	10 034	5 483	1 462	1 515	28 433	26	35 621	34 358	
BBB	1 946	155	1 035	641	634	4 411	4	4 060	2 212	
BB	703	–	–	–	3 266	3 969	4	3 656	2 900	
B	89	–	–	–	4 521	4 610	4	4 271	3 719	
CCC/D	–	–	–	–	1 488	1 488	1	1 335	711	
<b>Total</b>	<b>72 270 \$</b>	<b>11 155 \$</b>	<b>7 370 \$</b>	<b>2 188 \$</b>	<b>16 890 \$</b>	<b>109 873 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>109 816 \$</b>	<b>98 763 \$</b>	

1. Comprend les intérêts courus.

2. Comprend les placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs.

De plus, l'Office est indirectement exposé au risque de crédit découlant des titres sous-jacents aux placements dans des fonds.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pouvoir produire suffisamment de liquidités ou d'équivalents en temps opportun et de façon efficiente pour respecter les engagements relatifs aux placements et aux passifs liés aux placements lorsqu'ils viennent à échéance. L'Office complète sa gestion du risque de liquidité par sa capacité à mobiliser des fonds au moyen de l'émission de papier commercial et de titres d'emprunt à terme et de la vente de titres en vertu de conventions de rachat.

Par ailleurs, l'Office maintient des facilités de crédit non garanties de 1,5 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 mars 2015; 1,5 milliard de dollars au 30 juin 2014) pour répondre à des besoins éventuels de liquidités. Au 30 juin 2015, le montant total prélevé sur les facilités de crédit est de néant (néant au 31 mars 2015; néant au 30 juin 2014).

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

Les échéances des passifs liés aux placements au 30 juin 2015 se présentaient comme suit :

**Échéances des passifs liés aux placements**

	Échéances												
	Au 30 juin 2015						Au 31 mars 2015			Au 30 juin 2014			
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Total	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Total	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	24 879 \$	- \$	- \$	- \$	24 879 \$	24 877 \$	0,6 %	15 780 \$	15 779 \$	0,5 %	10 644 \$	10 643 \$	0,7 %
Titres vendus à découvert <sup>1,2</sup>	21 767	-	-	-	21 767	21 767	s.o.	22 385	22 385	s.o.	17 916	17 916	s.o.
Passifs liés au financement par emprunt													
Montants à payer au titre du papier commercial	13 802	-	-	-	13 802	13 797	0,2	9 959	9 955	0,3	9 598	9 590	0,4
Titres d'emprunt à terme	-	961	-	-	961	964	0,9	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>60 448 \$</b>	<b>961 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>61 409 \$</b>	<b>61 405 \$</b>	<b>s.o. %</b>	<b>48 124 \$</b>	<b>48 119 \$</b>	<b>s.o.</b>	<b>38 158 \$</b>	<b>38 149 \$</b>	<b>s.o.</b>

1. Considérés comme étant remboursables à moins de un an, selon la première période au cours de laquelle la contrepartie pourrait exiger un paiement sous certaines conditions.
2. Comprend les actions vendues à découvert pour lesquelles le taux d'intérêt moyen pondéré ne s'applique pas.

**5. Revenu de placement net**

Le revenu de placement net est comptabilisé déduction faite des coûts de transaction et des frais de gestion des placements, et est regroupé par catégorie d'actifs selon les caractéristiques de risque/rendement des stratégies de placement des portefeuilles sous-jacents.

Le revenu de placement net, compte tenu des contrats dérivés, des sommes à recevoir sur les placements et des passifs liés aux placements, s'établit comme suit :

**Revenu de placement net**

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015				
(en millions de dollars canadiens)	Revenu (perte) de placement <sup>1</sup>	Frais de gestion des placements	Coûts de transaction	Revenu (perte) de placement net(te)
Actions	777 \$	(163) \$	(38) \$	576 \$
Placements à revenu fixe <sup>2</sup>	(797)	(169)	(30)	(996)
Actifs réels	494	(25)	(8)	461
<b>Total</b>	<b>474 \$</b>	<b>(357) \$</b>	<b>(76) \$</b>	<b>41 \$</b>

# L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014				
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Revenu (perte) de placement <sup>1</sup>	Frais de gestion des placements	Coûts de transaction	Revenu (perte) de placement net(te)
Actions	2 367 \$	(94) \$	(19) \$	2 254 \$
Placements à revenu fixe <sup>2</sup>	1 996	(110)	(16)	1 870
Actifs réels	(523)	(18)	(29)	(570)
<b>Total</b>	<b>3 840 \$</b>	<b>(222) \$</b>	<b>(64) \$</b>	<b>3 554 \$</b>

1. Comprend les profits et les pertes réalisés sur les placements, les variations des profits et des pertes latents sur les placements, les produits d'intérêts, les dividendes, le bénéfice d'exploitation provenant des biens immobiliers privés (déduction faite des charges d'intérêts), les charges d'intérêts sur les passifs liés au financement par emprunt, ainsi que les autres produits et charges liés aux placements.
2. Comprend les stratégies de rendement absolu, lesquelles consistent en des placements dans des fonds et des portefeuilles gérés à l'interne.

## 6. Garanties

Nous réalisons des opérations liées à des garanties afin de soutenir les activités de placement, selon les modalités habituelles des ententes de garantie. La juste valeur nette des actifs détenus et donnés en garantie se détaille comme suit :

### Actifs détenus et donnés en garantie

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014
<b>Actifs détenus en garantie au titre des éléments suivants :</b>			
Conventions de revente <sup>1</sup>	7 397 \$	10 812 \$	5 006 \$
Opérations sur des dérivés négociés hors Bourse <sup>1</sup>	471	33	425
Autres titres de créance <sup>1</sup>	1 323	1 195	1 103
<b>Actifs donnés en garantie au titre des éléments suivants :</b>			
Conventions de rachat	(24 934)	(15 792)	(10 669)
Titres vendus à découvert	(16 448)	(14 938)	(15 496)
Opérations sur des dérivés négociés hors Bourse	–	(266)	–
Dette sur les biens immobiliers privés	(3 250)	(3 266)	(2 517)
<b>Total</b>	<b>(35 441) \$</b>	<b>(22 222) \$</b>	<b>(22 148) \$</b>

1. Au 30 juin 2015, la juste valeur des actifs détenus en garantie pouvant être vendus ou de nouveau donnés en garantie s'élevait à 8 926 millions de dollars (12 009 millions de dollars au 31 mars 2015; 6 322 millions de dollars au 30 juin 2014). Au 30 juin 2015, la juste valeur des actifs vendus ou de nouveau donnés en garantie est de 7 089 millions de dollars (10 368 millions de dollars au 31 mars 2015; 4 662 millions de dollars au 30 juin 2014).

## 7. Engagements

L'Office a pris des engagements relatifs au financement de placements. De tels engagements sont généralement payables à vue en fonction du financement nécessaire aux fins du placement visé par les modalités de chaque entente. Au 30 juin 2015, les engagements totalisaient 32,1 milliards de dollars (30,7 milliards de dollars au 31 mars 2015; 27,4 milliards de dollars au 30 juin 2014).

Au 30 juin 2015, l'Office avait pris des engagements de location et autres pour lesquels les paiements annuels futurs suivants sont requis :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014
Un an ou moins	37 \$	36 \$	30 \$
Plus de un an mais pas plus de cinq ans	141	114	119
Plus de cinq ans	85	40	43
<b>Total</b>	<b>263 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>192 \$</b>

## Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015

(Non audité)

---

### 8. Transactions entre parties liées

Les parties liées de l'Office comprennent des participations dans des filiales non consolidées, des coentreprises et des entreprises associées, qui sont toutes évaluées à la juste valeur. Les participations dans des coentreprises représentent les entreprises dans lesquelles l'Office détient un contrôle conjoint. Une entreprise associée est une entité pour laquelle l'Office a la capacité d'exercer une influence notable sur le processus décisionnel.

Les transactions entre parties liées consistent principalement en des placements dans des actions de sociétés fermées, des titres de créance, des biens immobiliers et des infrastructures, et sont présentées en détail dans l'annexe consolidée du portefeuille. Ces transactions sont évaluées à la juste valeur et, par conséquent, leur incidence sur l'actif net et le revenu (la perte) de placement net(e) est la même que celle des opérations de placement conclues avec des parties non liées.

Les transactions entre parties liées conclues avec des filiales consolidées sont éliminées au moment de la consolidation.

### 9. Cautionnements

Dans le cadre de certaines opérations de placement, l'Office s'est engagé auprès d'autres contreparties à garantir, au 30 juin 2015, un montant pouvant atteindre 2,4 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars au 31 mars 2015; 1,4 milliard de dollars au 30 juin 2014) dans le cas où certaines entités émettrices ne respecteraient pas les modalités de l'emprunt et d'autres ententes connexes.